

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU 6 SEPTEMBRE 2019

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Brigitte VIAUD, Mrs Gérard CARREAU, José CERVERA, Roland DANO, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Éric LIMOUZIN

Absents ou Excusés: Mmes Christiane COIGNET, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Mrs : Roland DESFORGES, Régis DUPERRIER

Invités présents : Gildas TREGOUET et Antoine DELACLOCHE (remplaçant d'Aurélié LAGAILLARDE)

Ordre du Jour :

Validation du RDD du 6 juin 2019

Point licences au 1^{er} septembre

Retours championnats nationaux et internationaux de l'été

Point subventions 2019

Point financier

Formation BPJEPS – centre Ligue La Rochelle

Réforme statutaire et calendrier AG

Questions diverses :

- Les points forts de l'automne

La séance se tient en visio-conférence go to meeting. La séance est ouverte à 18h15.

Nous sommes 8 membres du BE, donc les décisions prises seront validées.

APPROBATION DU RDD DU 6 juin 2019 :

DECISION 1

Vote à l'unanimité.

POINT SUR LES LICENCES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019:

Après analyse des statistiques, il apparaît que quatre clubs n'ont pas ou très peu délivré de PVR (Saint Georges Voiles, Saint Trojan, Ile d'Aix et le WOC).

DECISION 2

Faire une lettre à ces quatre clubs, avec copie à la CARA, leur demandant d'argumenter cette position non conforme à la politique fédérale.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019 :

15 médailles (5 or, 8 argent et 2 bronze) ont été gagnées sur le France Minime, le France Glisse et le France Croiseurs Légers. Rien sur le France Solitaire Equipage.

Sur le France Minime :

OR en RS Féva pour l'équipage Alexandre DANTI et Romane BINET (Hourtin/Claouey)

2 Argent en Open Skiff pour Jeanne DE KAT (Sanguinet) et Timothée DREYFUS (CNPA Ile de Ré)

OR en Tyka pour Elie MARTIN-BUSSAT et Vincent CATHERINE (EVR)

Argent en Tyka pour Julian KERHUEL et Antoine MILHET (EVR)

Sur le France Glisse :

OR en KL 15.5 Gabriel ROUX-DESSARPS et Raphaël BOIZUMAULT (EVR)
Bronze pour Antoine MONTASTIER et Maë COTTEREAU (CN Arès)
Bronze en SL 16 pour Clément MARTINEAU et Adrien MOURLHON (SRR)
Argent en Nacra 15 avec Armand CLABON (CN Arès) et Lou BERTHOMIEU (SNO Nantes)
Argent en RS :X 8,5 de Manon PIANAZZA
OR en RS :X 8,5 pour Fabien PIANAZZA

Sur le France Croiseurs Légers :

Argent groupe A pour MATTEI/LEVEQUE/LEVEQUE (Vassivière)
Argent groupe B pour LORiot/MINOIS/MILLAS-LABAT (Biscarrosse)
OR et Argent groupe 1 et R2 pour HONTANX/ GUERIN/BOUTAREL et
CARA DEL AGUILA/PRIGENT/DUCHESNE-FERCHAL (Cazaux/Socoa)
Argent groupe R1 pour SANS/REMY/REMY (Hourtin).

Il reste encore le France Extrême Glisse qui se courra fin octobre.

Tous ses champions seront honorés lors de la cérémonie des remises de médailles au Grand Pavois de La Rochelle.

POINT SUR LES SUBVENTIONS 2019 :

Convention avec la BPACA : La convention a été signée et nous savons d'ores et déjà que le financement est revu à la baisse (-25%).

ERPLAST :

DECISION 3

Prendre contact avec ERPLAST pour la journée « Portes Ouvertes »

POINT FINANCIER :

DECISION 4

Fournir des documents comptables pour le CA du 14 septembre.

FORMATION BPJEPS UFA LA ROCHELLE :

Pour la sélection du 10 septembre prochain, il y a 15 inscrits dont 2 redoublants.

Le financement sera assuré par la CFA jusqu'à la fin de l'année 2019. De janvier à septembre 2020, il sera assuré par l'OPCO.

DECISION 5

Vote à l'unanimité sur le maintien de l'UFA de La Rochelle.

REFORME STATUTAIRE :

Nous profiterons de cette réforme statutaire pour passer de 23 membres élus au CA, à 17 membres élus.

DECISION 6

Proposition à faire valider par le CA du 14 septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

Comité Régional du Tourisme :

Le 18 septembre à La Rochelle, la LVNA et les clubs labellisés « TOURISME » rencontreront des membres de l'équipe dirigeante du Comité Régional du Tourisme en vue d'un partenariat gagnant-gagnant.